

# APPEL À PARTICIPATION

## DEVENEZ PARTENAIRE DES SISM 2025

Dossier de présentation aux partenaires souhaitant proposer un événement dans le cadre des [Semaines messines d'information sur la santé mentale](#).



The poster features a central green box with the text "Pour notre santé mentale, réparons le lien social". It is surrounded by several white photo-like illustrations showing people in various social and recreational activities. A circular badge in the top left corner indicates "36<sup>e</sup> ÉDITION". The bottom left corner contains the text "Sous le haut patronage du Ministère de la Santé et de la Prévention". The bottom right corner features the "EUROMÉTROPOLE METZ" logo. At the bottom, there is a yellow box with the dates "du 6 au 19 octobre 2025", a QR code, the website "sante-mentale-territoire-messin.fr", and social media icons for Facebook, Instagram, and YouTube.

Devenez partenaire  
en organisant un événement



Coordination de la manifestation

Comité messin d'organisation

# 1. OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

## 1.1. LES SISM QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis 1990, les SISM sont LE moment privilégié pour **promouvoir la santé mentale** de **toute la population**, partout en France métropolitaine et ultramarine. Coordiné au niveau national, par un collectif national<sup>1</sup> depuis plus de 30, sur le terrain, ce sont plus de 2000 évènements organisés partout en France et dans les DOM TOM.

Alors que la santé mentale a été désignée comme **Grande cause** par le Premier ministre, en 2025, les SISM vont être inscrites comme évènement de la Grande Cause puisqu'il s'agira, comme les années précédentes, de l'un des moments forts de cette année de mobilisation dans tous les territoires.

L'édition 2025 est également placée sous le Haut Patronage du Ministère de la Santé et de la Prévention.

## 1.2. LES 6 OBJECTIFS DES SISM

1. **PROMOUVOIR** une vision globale de la santé mentale, à partir de la thématique définie chaque année.
2. **INFORMER** sur la santé mentale, les troubles psychiques, les possibilités de rétablissement, les droits et la variété des ressources existantes (promotion, prévention, éducation, soins, accompagnements, entraide, etc.).
3. **DÉSTIGMATISER** les troubles psychiques en favorisant le partage du savoir expérientiel et déstigmatiser les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales.
4. **FAVORISER** le développement des ressources individuelles, sociales et environnementales pour prendre soin de la santé mentale de la population.
5. **FÉDÉRER** les personnes qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale, construire des évènements en partenariat local et ouvrir des débats citoyens.

<sup>1</sup> Collectif national des SISM : <https://www.semaines-sante-mentale.fr/les-sism/le-collectif-national-des-sism/>

6. **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien de proximité et une information fiable sur la santé mentale.

## 2. ORGANISATION DES SISM SUR LE TERRITOIRE MESSIN

### 2.1. LE COMITÉ MESSIN D'ORGANISATION DES SISM

Depuis 2017, le Conseil local de santé mentale (CLSM) du territoire messin apporte son soutien aux acteurs locaux souhaitant rejoindre la manifestation. La contribution des acteurs messins, quel que soit leur secteur d'intervention, est essentielle pour construire un programme riche d'événements et d'expertises variés.

Le coordonnateur du CLSM est disponible pour vous aider à monter une action.

Plusieurs ressources sont également disponibles pour vous aider :

- Argumentaire de l'édition 2025.
- Charte d'engagement des partenaires.
- Guide méthodologique pour organiser un événement.
- Support de communication pour faire connaître la manifestation.
- Archives des précédentes éditions pour trouver des actions inspirantes.

Ces ressources sont consultables à la rubrique "ORGANISATEURS" du site des SISM :

[www.sism-territoire-messin.com](http://www.sism-territoire-messin.com)

## 3. COMMENT DEVENIR PARTENAIRE DES SISM ?

### 3.1. QUI PEUT RÉPONDRE À CET APPEL À PARTICIPATION ?

Toute personne, organisme ou institution souhaitant agir contre le tabou de la santé mentale peut rejoindre la réflexion et/ou proposer un évènement à l'occasion des SISM : secteur de l'éducation, de la culture, du social, de la santé, du sport, membres d'une association, personne concernée par un trouble psychique, proche aidant, ou encore citoyen ou élue locale, etc.

**C'est la diversité des personnes impliquées qui fera toute la richesse du futur programme**

### 3.2. ETHIQUE DES ACTION SISM

Les événements proposés pendant les SISM :

- S'adressent à toutes et tous (grand public) ;
- Sont sans but lucratif ;
- Sont gratuits pour les personnes qui y participent ;
- Ne servent pas d'intérêts personnels ou ne contribuent pas à une activité libérale, promotionnelle ou commerciale ;
- Sont laïques.

### 3.3. ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS·TRICES SISM

Les événements doivent :

- Être en lien, le plus possible, avec la thématique annuelle, répondre aux objectifs des SISM et avoir lieu au mois d'octobre, pendant les dates définies des SISM.
- Respecter la chartre graphique du logo des SISM et les éléments de communications national lorsque ceux-ci sont utilisés.
- Être enregistrés, puis évalués sur le site internet des SISM (via l'espace organisateur : <https://www.semaines-sante-mentale.fr/espace-organisateur/>).
- Mutualiser les informations propres à son/ses projet(s) (nom des manifestations, date, horaires, lieu, intervenant, inscription...) sur le support de communication commun.

- Participer au bilan en répondant au questionnaire communiqué à la fin de la manifestation.
- Dans la mesure du possible, participer aux réunions d'échange et d'interconnaissance.

### 3.4. INSCRIRE VOTRE ÉVÉNEMENT AU PROGRAMME MESSIN DES SISM

À retourner au plus tard le 30 juin à

[stephane.tinnes-kraemer@epsm-metz-jury.fr](mailto:stephane.tinnes-kraemer@epsm-metz-jury.fr)

✂-----

#### PROPOSER UN ÉVÉNEMENT

Ce formulaire est destiné à présenter votre proposition d'événement pour les SISM. Vos réponses permettront de s'assurer de la cohérence de votre action par rapport à la thématique annuelle et de fournir les informations nécessaires pour l'intégrer au programme de la manifestation.

**Nom de la structure organisatrice de l'événement**

-----  
**Nom, prénom et fonction du référent de l'action**

-----  
**Mail du référent**

-----  
**Téléphone du référent**

-----  
**Titre de l'événement** (indiquez le titre qui figurera dans le programme)

-----  
**Objectif de l'événement** (indiquez le but visé par votre action, en cohérence avec le thème annuel et les objectifs des SISM)

-----

**Public.s ciblé.s** (précisez à qui s'adresse l'événement – tout public, adultes, ados ...)

---

**Présentation de l'événement** (rédigez une présentation courte donnant envie au public ciblé d'y participer. Ce texte figurera dans le programme)

---

---

**Lieu choisi ou envisagé** (indiquez le nom et l'adresse du lieu où l'événement se déroulera)

---

**Date et horaire** (indiquez le jour et l'heure de début et de fin de l'événement)

---

**Contact** (indiquez le contact à mentionner dans le programme – téléphone, mail, site Internet)

---

**Participation : coût pour les participants** (cochez la case, une seule réponse possible)

- Gratuit
- Modique (<=5€)
- Payant (>5€)

**Partenaires** (indiquez les partenaires opérationnels qui participent à la réalisation de votre action et les financeurs qui soutiennent sa réalisation)

---

**Moyens** (indiquez les besoins humains, matériels et financiers nécessaires à la réalisation de l'action)

---

**Évaluation : si l'évaluation est prévue, quelle méthode sera mise en œuvre ?**

---

**Avancement** (indiquez l'état d'avancement de la conception de votre action)

- En réflexion
- En cours de conception
- Prête à être réalisée

**Commentaires libres** (indiquez toute information complémentaire à connaître pour la réalisation et la communication de votre événement)